Deux cent soixante-dix économistes se sont réunis du 6 au 8 novembre aux Journées de l'économie de Lyon

Crise, égalité, Europe, éducation : que sait-on de notre futur ?

Vous avez dit inégalités... mais lesquelles, au juste ?

L'économiste François Bourguignon analyse le décalage entre la réalité des inégalités en France et leur perception par l'opinion publique

LE CONTEXTE

JOURNEES DE L'ÉCONOMIE DE LYON

Les Journées de l'économie (JÉCO) de Lyon ont pour vocation, depuis leur lancement en 2008, de rapprocher le grand public de l'économie, en l'éclairant sur les enjeux économiques et les grandes mutations actuelles. Les JÉCO rassemblent chaque année plus de 40 000 personnes et 250 intervenants au fil d'une soixantaine de conférences gratuites dans les différents lieux d'accueil lyonnais (théâtres, amphithéâtres, cinémas, auditoriums...).

L'objectif des JÉCO est de parler au plus grand nombre de sujets très divers, comme « Le smic est-il l'ennemi de l'emploi ? », « Mieux comprendre les inégalités aujourd'hui », « Relancer l'Europe : le débat politique », « Afrique : la croissance par le numérique », etc., regroupés autour d'un thème fédérateur (« Que sait-on de notre futur ? » en 2018).

Les conférences, qui se sont tenues cette année du 6 au 8 novembre, sont accessibles en direct et en différé pour les internautes sur le site et sur la chaîne YouTube des JÉCO. Le site propose également des tribunes et interviews des économistes intervenant sur le blog des JÉCO. La douzième édition des JÉCO aura lieu les 5, 6 et 7 novembre 2019.

Par FRANÇOIS BOURGUIGNON

L'opinion publique semble percevoir l'inégalité comme en augmentation continuelle. Cette impression a même tendance à se renforcer. Selon le baromètre d'opinion du ministère des solidarités et de la santé (« En 2017, des Français moins inquiets et davantage demandeurs d'intervention publique », Drees, mars 2018), la proportion de Français qui pensent que l'inégalité s'est accrue au cours des cinq années précédentes a fortement crû au cours des années 2000 : ils sont aujourd'hui 77 % à partager cette opinion.

Qu'en est-il en réalité ? Qu'il s'agisse des niveaux de vie individuels ou de la part des 1 % ou 10 % les plus riches dans le revenu total des ménages avant impôts et transferts, l'inégalité a en réalité très peu varié en France au cours des quinze dernières années. Le coefficient de Gini des niveaux de vie, une mesure standard qui varie de 0 (parfaite égalité) à 1 (parfaite inégalité), était en moyenne de 0,284 durant les trois premières années du millénaire. Quinze ans plus tard, il était de 0,289 : l'augmentation est infime. De même, la part du 1 % des foyers les plus riches est passée de 12 % du revenu total des ménages en 2000 à un peu plus de 11 % aujourd'hui. Des fluctuations ont bien eu lieu entre deux, mais elles ont été de courte durée et de faible ampleur.

IL Y A BEAUCOUP DE DIMENSIONS DANS LE CONCEPT D'INÉGALITÉ, ET ELLES N'ÉVOLUENT PAS TOUTES DE LA MEME FAÇON

La réalité statistique est donc que la France est un pays où l'inégalité a été stable dans la période récente, à la différence d'autres pays, comme les Etats-Unis, où l'inégalité est sur une tendance ascendante depuis plus de trente ans, ou l'Allemagne.

LA SITUATION EST STABLE

Comment expliquer ce divorce entre perception et réalité ? Une première possibilité est que, bien que couramment utilisées par les spécialistes, les statistiques citées plus haut ne reflètent que deux aspects particuliers des inégalités économiques. L'une résume l'inégalité dans l'ensemble de la distribution des niveaux de vie, et l'autre se focalise sur les hauts revenus, alors que l'opinion pourrait plutôt s'intéresser aux bas revenus. Or, là aussi, la situation est stable. La pauvreté, mesurée par le nombre de personnes dont le niveau de vie est inférieur à 60 % du niveau médian, a oscillé depuis une vingtaine d'années entre 13,6 % et 14,2 % de la population, sans que l'on observe de tendance à la hausse ou à la baisse. Bien sûr, cela signifie que le nombre absolu de pauvres a augmenté au prorata de la population – 700 000 personnes de plus depuis 2000 – et c'est une augmentation absolue importante de l'inégalité.

Une autre possibilité est que l'opinion publique ait une conception de l'inégalité qui diffère des indicateurs les plus courants. De fait, il y a beaucoup de dimensions dans le concept d'inégalité, et elles n'évoluent pas toutes de la même façon. On peut certes apprécier l'inégalité économique par les niveaux de vie ou les revenus bruts, mais aussi par les dépenses de consommation, les salaires et les patrimoines. Tout aussi importantes sont également les inégalités d'accès à l'emploi, au logement, à la santé ou à une éducation de qualité. Il en est de même des inégalités face à la précarité et aux discriminations sur le marché du travail, ou encore face à la mobilité sociale ou à ce qu'il est convenu d'appeler l'égalité des chances.

L'évolution de l'inégalité selon ces diverses dimensions n'est pas nécessairement homogène. En France, on peut par exemple observer une hausse des inégalités à l'école, comme le suggère l'enquête PISA sur les performances des lycéens, ou encore une augmentation de la proportion d'emplois précaires, tandis que l'inégalité des niveaux de vie ou des salaires reste stable ou diminue. Dans ces conditions, toute proposition du type « l'inégalité a augmenté » est essentiellement incomplète, tant que ne sont pas spécifiées les dimensions de l'inégalité auxquelles elle se réfère.

A ce caractère essentiellement multidimensionnel de l'inégalité vient s'ajouter le fait que certaines dimensions sont particulièrement difficiles à mesurer ou à comparer dans le temps ou dans l'espace. Par exemple, les spécialistes s'interrogent sur la façon de mesurer l'inégalité des chances en un point du temps ou entre générations, et sur la façon de déterminer si cette inégalité augmente ou diminue.

La perception de l'inégalité dans l'opinion peut donc différer des mesures statistiques courantes du fait soit du poids accordé à d'autres dimensions de l'inégalité, soit d'une appréhension parcellaire de la réalité, possiblement sous l'influence des médias ou des discours publics délivrant une information souvent sélective – par exemple, la publicité faite aux très hauts revenus –, hors d'un cadre conceptuel et temporel adéquat.

Remédier à cet état de fait re-

quiert d'être plus précis sur les indicateurs et les concepts auxquels on se réfère quand on parle d'inégalité. Il serait ainsi particulièrement utile de mettre à disposition de tous un « tableau de bord » de l'inégalité, comprenant ses dimensions jugées les plus pertinentes et présentant toute nouvelle donnée dans un cadre d'ensemble et selon une perspective longue plutôt que de façon isolée et en simple variation par rapport à l'année précédente, comme c'est le plus souvent le cas. Une telle initiative paraît nécessaire au vu de la centralité actuelle de l'inégalité dans le débat public, et des inexactitudes fréquemment assénées par les acteurs de ce débat. ■

François Bourguignon *est professeur émérite à l'Ecole d'économie de Paris (PSE).*

Une Union européenne visible mais pas assez efficace

Pour retrouver le soutien de ses citoyens, l'UE doit renforcer la coopération entre Etats et améliorer la protection contre les risques, estime l'économiste Agnès Bénassy-Quéré

Par AGNÈS BÉNASSY-QUÉRÉ

Selon l'Eurobaromètre du Parlement européen, le soutien des citoyens au projet européen a atteint un point bas en mai 2011. A cette époque, 47 % seulement des Européens pensaient que *« de manière générale, l'appartenance de mon pays à l'Union européenne est une bonne chose »*, 18 % pensaient que c'était *« une mauvaise chose »*, 31 % que ce n'était *« ni bien ni mal »*, et 4 % étaient sans opinion. Depuis cette date, les opinions favorables se sont redressées continûment, pour atteindre 62 % en septembre 2018. A 61 %, la France se situe tout près de la moyenne, derrière l'Allemagne (81 %) mais devant l'Italie (42 %).

Le sondage annuel réalisé par Kantar Public pour les Journées économiques de Lyon (du 6 au 8 novembre) nous révèle cependant un paradoxe. Si les personnes interrogées sont favorables, en grande majorité, à davantage d'intégration européenne dans des domaines tels que l'immigration, la défense, les politiques sociales et fiscales, elles pensent que ce sont avant tout les gouvernements nationaux qui doivent relever les grands défis qu'ils identifient : inégalités, changement climatique, flux migratoires. La voie est donc étroite pour les politiques européennes et il est d'autant plus important de les énoncer clairement, peut-être autour de deux concepts-clés : la coopération entre Etats et la protection contre les risques.

Coopération entre Etats, d'abord. Si l'approfondissement du marché unique (notamment dans le domaine des services) recèle des gains de productivité, et donc de richesse, du même ordre de grandeur que ce qui a déjà été obtenu depuis les débuts de la construction européenne, promouvoir la concurrence ne constitue pas un programme européen. Un équilibre doit être trouvé entre, d'une part une concurrence accrue entre entreprises pour stimuler l'innovation et favoriser les gains de pouvoir d'achat des Européens, et d'autre part une concurrence moindre entre Etats, afin de préserver les ressources fiscales et plus généralement les équilibres sociaux propres à chaque pays, mais aussi pour mieux peser sur la scène internationale. En un mot, les Etats membres doivent cesser de se comporter comme une collection de petits pays en concurrence les uns avec les autres et à la merci des grandes puissances politiques ou industrielles.

Protection contre les risques, ensuite. Dans un monde plus risqué, la diversité des pays européens est une chance, car elle rend possible la mise en place de mécanismes d'assurance. Parce que tous les pays n'ont pas la même spécialisation, le même climat, la même position géographique, ils sont soumis à des aléas différents – économiques, climatiques, migratoires, sanitaires ou de sécurité extérieure. La solidarité européenne prend alors tout son sens, à condition toutefois de transformer progressivement le budget européen de manière à faire de la place pour des mécanismes d'assurance, tout en maîtrisant les risques de détournement. Cette solidarité devrait idéalement se déployer à un niveau individuel, qu'il s'agisse de protéger les individus contre des aléas catastrophiques temporaires ou de les accompagner dans les transformations profondes liées aux mutations du travail ou à la transition énergétique, dont les effets seront nécessairement différenciés selon les régions européennes.

Une ossature plus simple

Tout ceci n'est pas entièrement nouveau, dira-t-on. Certes, mais les progrès sont extrêmement difficiles sur les deux fronts, car chaque gouvernement calcule ce qu'il gagne et ce qu'il perd, la règle de l'unanimité se chargeant de verrouiller les dossiers tandis que la

technicité des sujets les rend inaccessibles au plus grand nombre.

Depuis le débat sur la Constitution européenne, et maintenant celui sur le Brexit, l'Europe a cessé d'être invisible ; c'est une évolution positive qu'il est souhaitable de prolonger en donnant au projet européen une ossature simple, que l'on déclinera ensuite dans les différents domaines d'intervention. En visualisant mieux ce que l'Europe peut (et ne peut pas) faire pour eux, les Européens sauront mieux faire la part de ce qui est de la responsabilité de leurs gouvernements nationaux et responsables locaux, plutôt que de blâmer « Bruxelles » à tout propos.

Cela suppose de faire le ménage non seulement dans le budget européen, mais aussi dans les règles de « bonne conduite » – budgétaires, fiscales, financières, économiques, sociales – afin de conserver et fortifier ce qui est vraiment nécessaire pour maintenir la cohésion de la maison commune, tout en ouvrant des espaces de respiration pour les politiques nationales et locales. ■

Agnès Bénassy-Quéré *est professeure à l'Ecole d'économie de Paris, université Paris-I-Panthéon-Sorbonne*

Les économistes au défi de la complexité

Pour l'économiste Roger Guesnerie, les certitudes de la science économique ont, de tout temps, été bousculées par les mutations de l'histoire

Par ROGER GUESNERIE

La réflexion des économistes prend appui sur des réalités mouvantes et s'inscrit dans le temps long. Dans la lignée des réflexions des physiocrates et d'Adam Smith, le débat du XIXe siècle sur le fonctionnement et les mérites du marché va nourrir le développement du savoir économique. Et ce débat est conflictuel. D'un côté, Marx se rallie à la vision catastrophiste de l'avenir du capitalisme. De l'autre, Marshall pense l'économie comme la juxtaposition de marchés efficients, et Walras met en exergue la complexité des interdépendances. Viendra, avec le XXe siècle et la crise de 1929, la critique de Keynes, dont le message s'affaiblira au fur et à mesure de la montée de l'influence de l'Ecole de Chicago, à partir de 1970.

Car les interactions entre la théorie et les faits sont à double sens. La pensée économique, qui s'appuie sur les leçons de l'histoire, influence les choix de politique économique, lesquels déterminent à leur tour pour partie ladite histoire. Ainsi, dans l'Angleterre du début du XIXe siècle, tentée par l'ouverture de ses frontières, l'argumentaire pro-libre-échange de David Ricardo pèsera dans le débat politique, ce qui aboutira à l'abrogation des tarifs protecteurs de l'agriculture britannique en 1846. Cette année marque le point de départ de ce que l'on désigne parfois par *« la première mondialisation »*, qui perdurera jusqu'au début du XXe siècle. Il faudra attendre les années 1920 pour que, l'histoire ayant fortement égratigné l'optimisme ricardien, cette mondialisation soit réinterprétée de façon plus convaincante par deux économistes suédois, Heckscher et Ohlin.

Les choses n'ont guère changé. Aujourd'hui plus qu'hier, des économistes instruisent les choix de politiques – pensons à l'implication du Fonds monétaire international ou de la Banque mondiale. Mais aujourd'hui comme hier, les événements mettent à l'épreuve nombre d'explications communément acceptées.

Ainsi, la crise de 2008 a créé la surprise dans les rangs des économistes influents, qui croyaient voir le monde entrer au XXIe siècle dans le temps de *« la grande modération »* – c'est-à-dire la prévention des mouvements économiques erratiques grâce au pilotage « scientifique » des politiques monétaires. A vrai dire, la surprise reflétait la quasi-absence, toutes écoles confondues, d'un bon diagnostic des fragilités du système financier international.

BALKANISATION DU SAVOIR

Cet épisode a sans conteste révélé une défaillance sévère du savoir économique, alimentée par nombre de facteurs. L'un est la balkanisation du savoir, en l'occurrence sur le monde financier ; un autre – encore l'influence de l'histoire – est lié à la chute du mur de Berlin : pouvait-on encore douter du triomphe du marché ?

Mais dans les années qui ont suivi la crise, la contagion du doute a altéré la confiance en des analyses jusqu'alors communément acceptées. Qu'on pense au débat sur la stagnation séculaire ou au flou intellectuel des arguments justifiant la politique monétaire...

Pourquoi cette perte de confiance envers les analyses des économistes ? Nous vivons aujourd'hui une *« seconde mondialisation »*, dont la complexité spécifique et croissante ne se résume plus à la mécanique des marchés. Un vaste chantier de retour sur le savoir existant s'est ouvert, dont voici, sans prétention à l'exhaustivité, quelques têtes de chapitre : la mécanique de l'innovation, la coordination des anticipations dans un monde élargi et ouvert, la distribution des revenus et les inégalités au sein des nations ou entre nations.

LA CRISE DE 2008 A SANS CONTESTE RÉVÉLÉ UNE DÉFAILLANCE SÉVÈRE DU SAVOIR ÉCONOMIQUE

Comment progresser sur le chemin de nouveaux savoirs ?

Faudrait-il mettre au rebut le savoir antérieur ? Tout au contraire, ce savoir s'est encore considérablement étoffé dans la seconde moitié du XXe siècle. La science économique a bien un caractère cumulatif, même si chaque pièce doit laisser place à une certaine liberté d'interprétation et d'application.

Faudrait-il remettre en cause la culture de la profession, et en particulier la mathématisation de la recherche ? Depuis sa création, en 1933, l'Econometric Society a promu une division du travail des économistes entre la théorie, appuyée sur la modélisation, et le travail empirique, faisant appel à la science statistique. Le mode de production économétrique est devenu il y a trente ans quasiment hégémonique dans le monde savant, même s'il l'est beaucoup moins aujourd'hui. Reste que la modélisation, même si elle accompagne aujourd'hui une démarche moins dichotomique, conserve à tout le moins sa légitimité en tant que prolongement du raisonnement par d'autres moyens. Il en va de même pour la statistique, certes soumise à la concurrence de méthodes expérimentales nouvelles, mais enrichie par la multiplication des données du big data.

Bien sûr, la méthode économétrique a pu contribuer, de par sa technicité, à une balkanisation du savoir, voire à générer des points aveugles du système collectif d'évaluation. Mais ces défauts peuvent être combattus si les économistes se risquent dans des travaux de synthèse plus ambitieux, s'ils recourent plus systématiquement à l'histoire économique, s'ils dialoguent avec d'autres disciplines, des sciences sociales à la neurologie.

Le savoir économique est à nouveau mis au défi de mieux comprendre la complexité croissante du monde. Mieux le comprendre est indispensable pour mieux le gérer. ■

Roger Guesnerie *est professeur honoraire au Collège de France et ancien président de l'Ecole d'économie de Paris*

Payer plus pour étudier mieux ?

Pour l'économiste Alain Trannoy, augmenter les droits d'inscription à l'université n'est pas un scandale, à condition de maintenir l'égalité sociale d'accès aux études

Par ALAIN TRANNOY

Le sous-financement de l'enseignement supérieur français est problématique à plus d'un titre. Il dément la volonté souvent affichée de placer la France au cœur de l'économie globalisée de la connaissance. Or cette place est conditionnée par la qualité de son enseignement supérieur et de sa recherche, et donc par les moyens qui lui sont consacrés. Par ailleurs, la faiblesse générale du financement masque de fortes disparités. A côté du système des classes préparatoires et des grandes écoles, « enfants choyés » de l'enseignement supérieur, des pans entiers de l'université font figure de « parents pauvres ». Les élèves des milieux défavorisés qui fréquentent en masse l'université se trouvent donc pénalisés, ce qui contribue à creuser les inégalités.

Pourtant, quelle que soit la couleur des gouvernements, le bond en avant budgétaire est toujours reporté à des jours meilleurs. Les priorités de la nation se portent sur d'autres urgences, même si l'enseignement supérieur ne fait jamais partie des secteurs sacrifiés.

Il est vrai que les solutions proposées suscitent des opinions divergentes. En particulier, la hausse des droits d'inscription est perçue comme un cheval de Troie pour faire dériver le modèle d'enseignement supérieur public vers un modèle de quasi-marché où les valeurs d'égalité profondément ancrées dans la communauté universitaire dans son ensemble seraient remises en cause.

Cette appréhension se décline selon plusieurs dimensions. Dans une version où elles disposeraient d'une certaine liberté pour fixer le montant des droits d'inscription, il est indéniable que les universités ne s'aligneraient pas toutes sur la même ligne de départ. Certaines pourraient aisément bénéficier de ressources accrues, alors que d'autres, en raison de la modestie de l'origine sociale des étudiants ou d'une spécialisation sur des sujets plus éloignés de l'entreprise, éprouveraient de la peine à augmenter les droits d'inscription. Ainsi les disparités qui existent déjà entre les universités des grandes métropoles et celles de villes plus modestes, ou entre universités scientifiques et littéraires, exploseraient. A la place du système actuel relativement horizontal, se mettrait en place une hiérarchie universitaire, miroir d'inégalités spatiales mais aussi entre champs disciplinaires.

SYSTÈME DE BOURSES

Si la communauté universitaire, tétanisée par l'augmentation des droits d'inscription, préfère l'immobilisme pendant que la nation regarde ailleurs, faut-il se résigner à voir partir outre-Manche et outre-Atlantique les étudiants et enseignants prometteurs ? En réalité, il existe des marges de manœuvre et des terrains d'accord relatifs qui pourraient faire accepter à la communauté universitaire un relèvement modéré des droits d'inscription. Mais une telle réforme doit être accompagnée, à l'évidence, de nombreux garde-fous.

D'abord, il semble exclu de procéder à ce type d'opération en licence pour deux raisons majeures : le taux d'échec, jusqu'ici massif, le rendrait très injuste, quand la gratuité des classes préparatoires aux grandes écoles s'apparente à une aide aux meilleurs. Le relèvement ne concernerait donc que les deux années de master.

Ensuite, les montants devraient être modérés. De 3 000 à 5 000 euros par année d'études semble être un ordre de grandeur admissible. Les universités ne devraient pas disposer de la latitude de les fixer, la tutelle nationale s'exerçant ici pleinement. Un système généreux de bourses destinées aux étudiants modestes complété par un plan visant à augmenter le nombre de logements étudiants indiquerait la préoccupation réelle de l'Etat de ne surtout pas décourager l'accès des plus modestes à l'enseignement supérieur. En outre, un système de prêts à remboursement contingent permettrait au diplômé de faire porter le risque de défaut de remboursement au prêteur, cependant que l'étudiant n'aurait rien à débourser pendant ses années d'études. Enfin, le ministère procéderait à la distribution des droits d'inscription entre les universités selon les critères habituels, ce qui reviendrait, de fait, à procéder à une péréquation. Une telle proposition permettrait d'augmenter le budget des universités de 2 milliards d'euros et de combler ainsi la moitié de l'écart en points de PIB qui nous sépare de la moyenne des pays de l'OCDE. ■

Alain Trannoy *est directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales et membre de l'Ecole d'économie d'Aix-Marseille*